

Rapport du Maire sur le rapport financier 2023

Situation financière au 31 décembre 2023

	2023 Réel	2024 Budget
REVENUS		
Revenus de taxes	1 769 421	1 850 471
Païement tenant lieu de taxes	4 643	4 600
Transferts	426 644	346 423
Services rendus	37 251	38 115
Imposition de droits, amendes et pénalités	124 723	93 833
Autres recettes de source locale	52 595	10 500
Affectation aux activités de fonctionnement		2 588
Affectation aux activités d'investissement		
Transferts (investissement)	1 226 263	
Total des revenus	3 641 540	2 346 530
DÉPENSES		
Administration générale	438 280	454 091
Sécurité publique	263 660	299 320
Transport	1 230 992	759 444
Hygiène du milieu	238 224	234 989
Santé et bien-être	20 942	18 895
Aménagement et urbanisme	93 850	110 014
Loisirs et culture	237 791	189 552
Frais de financement	161 111	50 101
Total des dépenses	2 684 850	2 116 406
Revenus d'investissement	(1 226 263)	
Conciliations à des fins fiscales		
Amortissement	612 197	
Excédent de fonctionnement affecté	(148 247)	
Remboursement de la dette à long terme	(34 152)	
Financement à long terme des activités fonc.		
Réserves financières et fonds réservés		(175 009)
Autres éléments de conciliation	3 795	47 496
Activités d'investissement	(210 478)	357 635
Résultat net des affectations	223 115	230 122
RÉSULTAT	-46 458	0

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$ exercice financier 2023

nom	montant (taxes incluses)	objet
Boisvert et Chartrand, S.E.N.C.R.L.	30 583 \$	
	30 583 \$	Audit états financiers
EBI Environnement Inc.	63 713 \$	
	63 713 \$	Matières résiduelles
Excavation Allard inc.	444 238 \$	
	405 176 \$	Contrat d'entretien d'hiver des chemins municipaux
	39 062 \$	Location de machineries - travaux de voirie
Construction et Pavage Généreux Inc.	439 186 \$	
	397 929 \$	Réfection de la route 349
	41 257 \$	Gravier, Sable et abrasif
Construction Hébert et Hébert Inc.	809 254 \$	
	809 254 \$	Projet Maison de la Rivière - Entrepreneur général
RL Gravel	65 155 \$	
	65 155 \$	Projet Maison de la Rivière - Architecte
Les Terrassements Multi-Paysages Inc.	321 530 \$	
	321 530 \$	Projet Maison de la Rivière - Entrepreneur paysagiste
Kap Inc.	33 190 \$	
	33 190 \$	Projet Maison de la Rivière - Architecte Paysagiste
Entreprise Bourget	30 407 \$	
	30 407 \$	Abat poussière sur tous les chemins
Sel Frigon Inc.	31 612 \$	
	31 612 \$	Sel abrasif
J. Corbeil & Fils	105 444 \$	
	105 444 \$	Restauration de la toiture du Presbytère

Rémunération du Conseil:

	maire	conseillers
rémunération annuelle	14 338.39 \$	26 157.35 \$
allocation de dépenses annuelle	6 869.32 \$	11 175.15 \$
rémunération de base annuelle (MRC)	8 299.39 \$	
allocation de dépenses annuelle (MRC)	4 149.73 \$	

C'est avec beaucoup de satisfaction que je vous présente nos réalisations et l'état de nos finances pour 2023. Cette année, la troisième phase de travaux de réfection majeur sur la route 349 budgets prévus, toujours en bénéficiant d'une subvention gouvernementale à hauteur de 75%, essentielle à sa réalisation. Les trois phases de travaux de voirie ont nécessité près de 2 500 000 \$ d'investissements sur la route 349 depuis 2020.



Nous avons également assuré la bonne gestion du projet de création du site communautaire avec vocation récréotouristique et environnementale, la *Maison de la Rivière Maskinongé*, un projet majeur de près de 1 600 000 \$ subventionné à près de 80%, par différents programmes gouvernementaux et de la MRC de D'Autray. Quelques derniers travaux auront lieux en 2024 autant en aménagement intérieur qu'extérieur afin de pouvoir instaurer des heures d'ouverture du Centre d'interprétation et de mettre en place une programmation de conférences et d'activités.

Le site sera ainsi ouvert à la découverte. Les locaux du haut sont occupés par l'organisme AGIR MASKINONGÉ, qui versera une contribution financière annuelle à la municipalité, pour défrayer les coûts directs et d'emprunts. Le rez-de-chaussée servira de salle de réunion, de salle de conférence et de salle pour le Conseil Municipal, ainsi qu'une autre partie comme centre d'interprétation sur le bassin Maskinongé.

Les aménagements extérieurs du site serviront d'espace vert et nautique, mise à l'eau pour les embarcations non-motoriser. Apportez votre embarcation et profitez des lieux.

Au printemps 2025, nous officialiserons avec la Fédération Canot-Kayak la Route Bleue de la Rivière Maskinongé et de la Rivière Mandeville. La route bleue est une expérience écotouristique enrichissante, reconnue par le ministère de l'Éducation comme réseau national. En permettant de bonifier et de faciliter les accès aux plans d'eau, le tout dans un cadre écoresponsable, La route bleue est un gage de sécurité et de normalisation des parcours pagayables au Québec. Pour accompagner la Route Bleue, la Municipalité de Saint-Didace travaille actuellement, en collaboration avec l'école Germain-Caron, sur un projet de service de location d'embarcation non-motorisé.



Un fantastique projet alliant la sauvegarde du patrimoine bâti, la protection de nos plans d'eau et des services aux citoyens, tout cela à un coût final très raisonnable pour les contribuables.

Je vous rappelle qu'une somme d'environ 200 000 \$ a été générée par une taxation spécifique en infrastructure qui est utilisée pour couvrir la portion municipale des projets subventionnés.

En 2023, nos ressources en loisirs et culture ont su, comme toujours, profiter de différentes subventions gouvernementales pour l'achat de matériel sportif et l'organisation d'activités aux couleurs de Saint-Didace : le nouveau lampadaire au parc de planche à roulettes, le Camp de Jour estival, les Journées d'Automne en Culture et le Projet Plaisir d'Hiver avec équipement de glisse et conception d'une butte de neige, sont témoins de l'importance que votre équipe municipale accorde à la vivacité et à l'harmonie de notre vivre ensemble. Merci également à tous celles et ceux qui ont contribué bénévolement, par leurs efforts et leur disponibilité au cours de ces activités, que nous ne pourrions tenir sans leur implication.

Comme le démontre notre rapport financier 2023, nos opérations courantes se sont soldées avec un déficit de 46 458 \$. Il est à noter que ce déficit, entièrement comblé par des sommes disponibles au surplus libre, a permis à l'organisme d'éviter une dette à long terme. Ce surplus libre accumulé d'année en année est une preuve de notre gestion prudente et disciplinée. Ce n'est qu'en planifiant adéquatement et en réalisant de façon très efficace, que nous pouvons effectuer l'entretien nécessaire et avancer de nouveaux projets structurants. Cela nous permet d'offrir à la population de Saint-Didace des infrastructures de qualité et des services adéquats pour une municipalité de notre gabarit.

Finalement, c'est avec confiance que nous entreprenons le programme de 2024 annoncé dans le Budget et le Programme d'immobilisations triennal. Pour l'instant, nous maintenons le cap sur ce que nous nous étions engagés à réaliser durant notre mandat renouvelé. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur une équipe municipale pleinement investie dans l'atteinte de nos objectifs et qui collabore pleinement avec les élus.

Yves Germain, maire